

COMMUNE DE SAINT LAURENT SUR MER

COMPTE RENDU DU VENDREDI 13 AVRIL 2018

L'an deux mil dix huit, le vendredi 13 avril à 20h30, le Conseil municipal de la commune de SAINT LAURENT SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe LAILLIER,

Présents : Philippe LECLERC 1^{er} adjoint, Jocelyne LASNON 2^{ème} adjoint, Denis MADOUASSE 3^{ème} adjoint, Gilles RICHARD, Philippe HEBERT, Michaël ANGER (pouvoir de Fabrice LEBON^o), Jean-Jacques HARDEL, Alain LECONTE, DUPONT Christine conseillers municipaux.

Absents excusé(e)s : Fabrice LEBON (pouvoir à Monsieur ANGER Mickaël)

*Date de convocation du Conseil Municipal : 03/04/2018-
Secrétaire de séance : LASNON Jocelyne*

Lecture et approbation du compte rendu du 14/03/2018.

I- VOTE DU CA ET CG 2017

Après avoir examiné les opérations de l'exercice 2017, sous la présidence de Monsieur LECLERC Philippe, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion établi par la trésorerie d'Isigny sur Mer (identique au Compte Administratif) à l'unanimité

Il approuve également le compte administratif dont les chiffres sont exactement identiques à savoir :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	166 642.46 €
Recettes	192 386.11 €
Résultat 2017	25 743.65 €
Résultat reporté 2016	34 579.64 €
Résultat cumulé	60 323.29 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	32 354.08 €
Recettes	83 162.68 €
Résultat 2017	50 808.60 €
Résultat reporté 2015	-58 354.96 €
Résultat cumulé	-7546.36 €

Vote unanime 10 voix sur 10

II- : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le maire liste les comptes un par un.

Détail du compte 6554 :

- Nouvelle dépense entrant dans ce compte : le SIB (service en charge de l'instruction de l'Urbanisme)
- Remplacement de 2 lanternes en plus du SDEC (consommation+abonnement) et étalement de charges des travaux d'effacement.

-En recette de fonctionnement Monsieur le Maire précise qu' il na rien été mis au 7084 et 7087 car la convention avec l'Intercom de Trévières n'existe plus . A ce jour nous ne connaissons pas les montants que nous allons percevoir avec les nouvelles conventions signées avec Isigny Omaha Intercom.

-En investissement il est prévu des travaux d'aménagement du parking de l'église, réaménagement avec une zone pour les poubelles et les containers ainsi que l'achat d'une nouvelle tondeuse.

Il est indiqué que des mesures ont été mises en place pour les comptages effectués sur la commune, ces mesures sont arrivées aujourd'hui. Elles vont être analysées et le responsable de l'ARD (Monsieur ROUSSEAU) va aider la commune à choisir les bons équipements qui pourraient faire ralentir la vitesse sur la commune.

Monsieur le Maire donne lecture des propositions pour le budget primitif 2018 qui se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	210 206.93 €
Recettes	210 206.93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	33 356.36 €
Recettes	33 356.36 €

Vote unanime: 11 voix sur 11

III- AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants sur le Budget Primitif 2018 :

001 : Dépenses d'investissement 7 546.36 €

002 : Recettes de fonctionnement 52 776.93 €

1068 : Recettes investissements 7 546.36 €

Vote unanime 11 voix sur 11

IV- Fixation des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal décide de garder le même taux que les quatre années précédentes soit :

-Taxe d'habitation : 4.92 %

-Taxe foncière bâti : 9.73%

-Taxe foncière non bâti : 15.09 %

Vote unanime 11 voix sur 11

Un historique de l'augmentation des taux est fait. Au moment du transfert de compétence à l'Intercom, les taux communaux n'ont pas été baissés.

Un long échange est fait sur l'Intercom et la gestion des services, de l'augmentation des impôts qui va devoir être supportée par les personnes de nos communes.

V- SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

2018	MONTANT
ASSOCIATION TREVIERES DANSE	50 €
Collège Octave Mirbeau (voyage à Jersey pour 1 enfant) prix du séjour restant à charge de la famille 120 €	40 €
Collège Octave Mirbeau Brighton (voyage à Brighton pour 3 enfants) prix du séjour restant à la charge de la famille 210€	120 € (40 € par enfant)
Ecole Notre Dame de Trévieres (Voyage à St Cyr pour 5 enfants) prix du séjour restant à la charge de la famille 161 €	200 € (40 € par enfant)
EOLIA TRAIL	700 €
UNION SPORTIVE TREVIEROISE	50 €
AMICALE CYCLISTE BAYEUX	50 €
ADMR	100 €
ASSOCIATION LOISIRS ANIMATIONS	300 €
HANDBALL CLUB LITTRY	20 €
LUTTE CONTRE LE CANCER (BACLESSE)	80 €

Vote 10 voix sur 11 pour Eolia

Vote 11 voix sur 11 pour le reste des subventions.

Un échange a lieu sur la subvention à accorder à EOLIA, Alain LECONTE fait remarquer que les prestations sont payantes. Le maire ajoute qu'EOLIA paye un loyer contrairement à l'école de voile de Grandcamp les Bains. Denis MADOUASSE ajoute que les prix annuels sont autour de 110€ pour les adhérents, des prix particuliers sont proposés aux visiteurs et touristes.

Une discussion a lieu pour le versement d'une subvention à l'association Animations et Loisirs de la commune compte tenu des animations proposées aux habitants.

VI- AFFAIRES DIVERSES

- Poste de secours : il est prévu 15 sauveteurs dont 1 chef de centre pour les 4 plages. Suite à une réunion avec la DTTM le plan de balisage devra être informatisé avec les points GPS des bouées aux extrémités de la zone.

- La note aux habitants sera à distribuer mercredi soir. Monsieur LECLERC demande s'il y a des choses à ajouter.

- Monsieur HARDEL informe qu'une personne est intéressée comme l'année dernière pour la coupe du foin dans le bassin de rétention. Monsieur le maire informe qu'il y a aussi la possibilité de faire le champ des Vignets (contre habituellement un don de 100 €). Monsieur HARDEL se rapproche de la personne pour lui proposer.

- Monsieur le maire informe le conseil des décisions prises hier lors de la réunion du CCAS.

- Monsieur ANGER informe qu'une réunion du syndicat du transport a eu lieu aujourd'hui. L'intercom devait reprendre la compétence mais ne la reprendra pas dans l'immédiat. La suppression d'un bus est envisagée de ce fait Mme GADY DUQUESNE a informé que les trajets vont être modifiés et que les circuits seront plus longs.

- Monsieur MADOUASSE informe que la réception du tricycle acheté par l'Intercom a été faite aujourd'hui à la gloriette (outils pour donner de l'information touristique).

- Monsieur LECONTE informe qu'une personne souhaitant 2 ou 3 camions de sable propose l'enlèvement de celui-ci sur les trottoirs. Le conseil donne son accord.

- Monsieur LAILLIER fait lecture de l'agenda des manifestations sur la commune

Séance levée à 23h40

Le Maire,

La secrétaire de séance,